



Shared Prosperity Dignified Life



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



International
Labour
Organization



Le rôle des parlementaires dans l'accélération de l'autonomisation économique des femmes dans le cadre de l'ODD 5 dans la région arabe **Priorité aux politiques en matière de soins**

Note d'orientation

INTRODUCTION

La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Union interparlementaire (UIP), en partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), organisent une réunion régionale destinée aux parlementaires des États arabes dans le but d'accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable 5 (ODD 5) relatif à l'égalité des sexes en renforçant l'action en faveur de l'autonomisation économique des femmes et des politiques de soins dans la région.

D'après le dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU intitulé *[Point sur les objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète](#)*¹, nous sommes en mauvaise position pour réaliser les ODD. Étant donné qu'il ne reste que sept ans avant l'échéance de 2030, il devient urgent que les dirigeants mondiaux se mobilisent à la hauteur du défi en veillant à ce que les plans, stratégies, politiques, lois et budgets nationaux contribuent à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

La réunion régionale a vocation à sensibiliser à la complémentarité des ODD, en montrant en particulier à quel point les mesures favorables à l'autonomisation et à la participation des femmes à la vie économique font partie intégrante de la réalisation des ODD dans leur ensemble. La réunion se penchera sur les liens existants entre les politiques de soins et le développement du capital humain dans des domaines tels que la garde des enfants et l'éducation préscolaire, les droits

¹ Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale, Point sur les objectifs de développement durable : vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète (New York, 2023) : unstats.un.org/sdgs/files/report/2023/secretary-general-sdg-report-2023--FR.pdf.

des groupes se trouvant en situation de vulnérabilité, notamment les personnes âgées et handicapées, et la préservation de leur dignité et de leur bien-être, ainsi que la réalisation de la parité, nomment grâce à des politiques d'égalité dans la répartition des responsabilités familiales. Elle offrira aux parlementaires l'occasion d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de soins dans la région. La réunion tentera notamment de mobiliser, de sensibiliser et de plaider en faveur d'un ensemble de politiques et de réformes juridiques concrètes visant à mettre en place une économie des soins de nature à satisfaire les besoins de tous. Elle devrait permettre de mobiliser, chez les parlementaires hommes et femmes, la volonté et les capacités politiques d'œuvrer pour la réalisation de la cible 5.4 de l'ODD 5, à savoir : "faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national" et de réaffirmer les liens unissant l'économie des soins aux autres ODD.

CONTEXTE

La faible représentation des femmes sur le marché du travail dans la région arabe est un défi qui reste d'actualité. La région continue à présenter des inégalités entre les sexes parmi les plus importantes dans le monde et, en dépit des progrès réalisés du point de vue du niveau d'instruction, elle reste l'une des régions dans lesquelles la proportion de femmes dans la population active est la plus faible, soit 19,5 % en 2023 selon l'OIT². Sur les 13 pays arabes répertoriés parmi les 146 pays cités dans le Rapport annuel 2023 sur les inégalités femmes-hommes dans le monde du Forum économique mondial³, 12 figurent parmi les 35 pays les moins bien placés de l'Indice sur les inégalités femmes-hommes dans le monde. Le rapport souligne que la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) est celle qui est le plus loin d'atteindre la parité, puisqu'il faudra encore compter 152 ans pour atteindre la parité régionale intégrale. Ces chiffres, qui révèlent que la région arabe est à la traîne concernant la réalisation de l'ODD 5 sur la parité et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, justifient de redoubler d'efforts pour accélérer les progrès en ce sens, notamment au vu de l'importance de cet objectif et du rôle de catalyseur et de moteur qu'il joue, directement ou indirectement, pour tous les autres objectifs.

Les disparités dans la proportion d'actifs de chaque sexe dans la région arabe peuvent s'expliquer par différents facteurs, l'un des plus importants étant la charge que les tâches domestiques et de soins non rémunérées représentent pour les femmes. La région arabe est effectivement la région du monde dans laquelle se manifeste l'écart le plus criant dans la répartition de ces tâches non

² Organisation internationale du Travail (OIT) (2023) : www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer47/?region=ROAS&lang=en&segment=indicator&id=EAP_2WAP_SEX_AGE_RT_A

³ Forum économique mondial, *Rapport annuel 2023 sur les inégalités femmes-hommes dans le monde* (Genève, 2023) : www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2023/.

rémunérées, les femmes se chargeant de la majeure partie de ces activités (soit 80 à 90 %⁴) et leur consacrant 4,7 fois plus de leur temps que les hommes, contre une moyenne mondiale de 3,2 fois plus⁵. Les principaux bénéficiaires de ces soins sont notamment les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les malades. La norme sociale dans la région arabe attribue aux femmes la responsabilité de s'occuper des membres de leur famille entrant dans ces catégories.

Les États arabes qui participent aux sessions ministérielles régulières de la Commission des femmes de la CESAO sont chargés de définir des priorités concernant les femmes dans les programmes de travail de la CESAO et de ses États membres, d'assurer le suivi des conférences mondiales et régionales et de coordonner les efforts de mise en œuvre des résolutions et recommandations qui en découlent, ainsi que de préparer et mettre en œuvre les projets visant à faire avancer la cause des femmes dans les États membres de la CESAO. En 2019, 2021 et 2023, ces États se sont penchés sur les questions en lien avec l'économie des soins et les politiques qui s'y rapportent. En 2023, la session ministérielle de la Commission du développement social de la CESAO, chargée de définir les priorités sociales des États membres, a, elle aussi, abordé la question des politiques de soins. Dans ce contexte, il a été recommandé à la CESAO et à ses États membres de redoubler d'efforts pour traiter ces problématiques et promouvoir la participation économique des femmes.

À l'échelon de l'UIP, les parlements ont pris des engagements audacieux en matière de réalisation des ODD, notamment l'ODD 5 et ses cibles. Les présidentes de parlement, réunies sous les auspices de l'UIP à l'occasion de sommets spéciaux, ont plaidé en faveur d'une revalorisation et d'une meilleure répartition des travaux domestiques et de soins non rémunérés grâce à des politiques et des incitations tenant compte de la dimension de genre, en particulier des congés parentaux rémunérés et des aides pour la garde des enfants. En 2022, l'UIP a adopté la [Déclaration de Kigali](#), dans laquelle les parlementaires du monde entier se sont engagés à promouvoir l'égalité des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes et à faire des parlements des institutions plus soucieuses du bien-être des parlementaires et des membres de leur personnel, ce qui signifie des institutions plus sensibles à leurs besoins et responsabilités familiaux et en tenant mieux compte. Pour marquer le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les parlementaires ont adopté des [engagements spécifiques](#) pour garantir l'accès des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à un travail décent, notamment en améliorant l'accès à la protection sociale des femmes employées dans le secteur informel et en garantissant l'égalité de rémunération à travail égal.

Les parlementaires ont un rôle central à jouer pour prendre la tête des efforts visant à élaborer un programme percutant dans ce domaine. Ils peuvent façonner les politiques et fixer les priorités tout

⁴ Jonathan Woetzel et al., *The power of parity: How advancing women's equality can add \$12 trillion to global growth* (McKinsey Global Institute, 2015), 29

⁵ Jacques Charmes, *The Unpaid Care Work and the Labour Market. An analysis of time use data based on the latest World Compilation of Time-use Surveys* (OIT, Genève, 2019)

en constituant un cadre juridique solide permettant la réalisation des ODD. Ils peuvent superviser la mise en œuvre des lois portant sur l'autonomisation économique des femmes et l'économie des soins, tout en veillant à ce que le gouvernement rende compte à la population des progrès réalisés dans ce domaine à l'échelon national et respecte les engagements nationaux et internationaux auxquels il a souscrit. En tant que membres de l'instance suprême en matière de représentation, les parlementaires occupent une position privilégiée pour garantir la prise en compte des besoins de tous les segments de la société, tout particulièrement les segments sous-représentés, vulnérables ou marginalisés.

Il se manifeste actuellement un élan réel, tant à l'échelle internationale que dans les programmes nationaux des pays arabes, pour améliorer la participation économique des femmes grâce à l'engagement du parlement. Cet objectif peut être atteint en promouvant des politiques et une économie des soins tenant compte du travail domestique et de soins non rémunéré et tentant de le réduire et de le redistribuer, car dans la région arabe tout particulièrement, il incombe en premier chef aux femmes. Cet élan va dans le sens de l'engagement à l'égard du Programme 2030 et de la réalisation de ses 17 objectifs, tout particulièrement au vu du fait qu'investir dans l'économie des soins constituerait un tremplin pour réaliser les ODD connexes.

OBJECTIFS

À la lumière de ce qui précède, la CESAO et l'UIP organisent, en partenariat avec ONU Femmes et l'OIT, une réunion régionale à l'intention des parlements de la région arabe visant à mobiliser la volonté et les capacités politiques requises pour réformer les politiques et les cadres juridiques relatifs aux soins, dans l'objectif ultime de réaliser la parité et la justice socioéconomique dans les délais impartis par le Programme 2030. La réunion portera sur l'autonomisation économique des femmes, les politiques de soins et l'économie, notamment la répartition égale des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes, dans le but de mettre en lumière les mesures permettant concrètement d'atteindre les objectifs fixés en présentant les pratiques de pays ayant enregistré des avancées significatives dans ce domaine, tout en réfléchissant aux moyens et aux stratégies de nature à promouvoir l'échange d'expériences mutuellement enrichissantes entre les pays de la région.

Les parlementaires et le personnel parlementaire participant à la réunion pourront :

- obtenir des informations et des données récentes concernant les progrès enregistrés dans la réalisation de l'ODD 5 dans la région, plus particulièrement dans le contexte des politiques et des cadres juridiques relatifs à la cible 5.4,
- faire part de leur expérience à leurs pairs de différents parlements,
- débattre de sujets d'inquiétude communs concernant l'évolution de l'autonomisation économique des femmes et l'établissement de politiques de soins et d'une économie répondant aux besoins de tous,

- définir des mesures concrètes pour accélérer les progrès réalisés en matière d'autonomisation économique des femmes et d'égalité des responsabilités en matière de soins.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET MESURES DE SUIVI

La demande de prise en charge des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et des malades augmentant dans la région arabe, tout comme dans le reste du monde, des solutions concrètes novatrices sont requises sur deux fronts pour améliorer l'autonomisation économique des femmes grâce à l'économie des soins : i) en ce qui concerne la nature et la prestation des politiques et des services de soins et ii) en ce qui concerne les conditions de travail et d'emploi dans ce secteur.

Les solutions doivent donc être abordées dans ce cadre et il convient d'élaborer un ensemble de recommandations concernant les mesures législatives et autres de nature à soutenir l'autonomisation économique des femmes dans le contexte de l'économie des soins, par exemple au moyen de politiques dans le secteur du travail prévoyant des congés maternité, paternité et parentaux rémunérés, de la prestation de services de garde abordables financièrement, mais aussi d'incitations et de mesures de promotion de politiques favorables aux familles, ou de l'adoption de principes de budgétisation sensibles au genre.

Dans le cadre du suivi de cette réunion, un rapport détaillant les principales recommandations formulées sera communiqué aux participants. De surcroît, il sera remis aux participants un sondage, dans lequel il leur sera demandé d'indiquer quelles mesures de suivi ils ont l'intention de prendre, quel soutien pourrait leur être utile dans ce contexte et de préciser s'ils souhaitent être tenus informés des ressources susceptibles de les aider à faire avancer les politiques de soins et l'autonomisation économique des femmes.

PARTICIPANTS

La réunion est ouverte aux parlementaires hommes et femmes des États arabes, en particulier les parlementaires s'intéressant aux domaines de la parité, de la protection sociale et des droits des travailleurs, ainsi qu'à des parlementaires invités originaires d'autres pays, à des experts, à des organisations de la société civile et à des acteurs du secteur privé. Le personnel parlementaire des parlements invités est également le bienvenu en tant qu'observateur.

DATE ET HEURE

La réunion aura lieu en ligne sur la plateforme Zoom, de 11 h 00 à 14 h 00, heure de l'Europe de l'est (heure de Beyrouth) les 31 janvier et 1^{er} février 2024.

LANGUES

La réunion sera interprétée simultanément en arabe, en anglais et en français.

INSCRIPTION

Les personnes désireuses de participer à cette réunion sont priées de s'inscrire au moyen du formulaire en ligne disponible au moyen de ce lien.

<https://zoom.us/meeting/register/tJ0udO-gpjluH9YPzF4oWHqFhFhxzhKZLZbW>

MODALITÉS

Le programme de la réunion prévoit des présentations d'introduction, suivies de partages d'expérience et de réflexion en groupes. La parole sera en priorité attribuée aux parlementaires participants dans le cadre d'interventions limitées à 3 minutes.

Les parlementaires sont invités à se préparer à partager leur expérience de l'évolution des politiques et des bonnes pratiques relatives aux sujets présentés dans l'ordre du jour ci-dessous.

Cette réunion a vocation à constituer une plateforme d'échange équitable et inclusive permettant l'expression de perspectives diverses et contribuant à un dialogue constructif. Les parlements invités sont incités à veiller à être représentés équitablement par des parlementaires femmes et hommes.

Les participants sont priés d'aborder les sujets énumérés dans l'ordre du jour ci-dessous et de s'abstenir de prononcer des déclarations de nature politique s'écartant de l'objectif de la réunion.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Mercredi 31 janvier 2024	
Ouvrir la voie	
Le rôle des parlements dans l'accélération de la réalisation des ODD grâce au renforcement des mesures visant à autonomiser les femmes, tout particulièrement en matière de politiques de soins	
11 h 00-11 h 15	<ul style="list-style-type: none">- Remarques d'ouverture<ul style="list-style-type: none">o CESA0o UIPo OITo ONU FEMMES
11 h 15-12 h 10	Le Programme 2030 et les progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans la région arabe et dans le monde <ul style="list-style-type: none">- Présentation portant sur les ODD et leur degré de réalisation dans la région arabe- Présentation portant sur la contribution apportée par les parlements du monde entier à la mise en œuvre des ODD- Interventions des parlementaires participants présentant l'expérience des pays arabes concernant l'accélération de la réalisation des ODD
12 h 10-13 h 05	En quoi l'ODD 5 est-il un catalyseur pour la réalisation de tous les ODD ? Comment évolue-t-il dans la région arabe ? <ul style="list-style-type: none">- Présentation portant sur l'importance de l'ODD 5 et son rôle de catalyseur- Présentation du dernier Guide sur la CEDEF à l'usage des parlementaires- Interventions des parlementaires participants sur les progrès récemment enregistrés à l'échelon national concernant la réalisation de l'ODD 5
13 h 05-13 h 10	<i>Pause</i>
13 h 10-13 h 55	ODD 5.4 – L'économie des soins et l'autonomisation économique des femmes <ul style="list-style-type: none">- Exercice pratique à l'intention des participants ; définition du travail domestique et de soins ; Comment l'égalité en matière de responsabilité des soins peut-elle autonomiser économiquement les femmes ?- Présentation sur le statut, l'importance, les liens et les conséquences du travail domestique et de soins dans la région arabe- Séance de questions-réponses
13 h 55-14 h 00	Conclusions de la 1^e journée
Jeudi 1 février 2024	

Expériences nationales La clé de la réussite : enseignements et bonnes pratiques de la région et au-delà	
11 h 00-12 h 10	Faire progresser les politiques du travail relatives au travail domestique et de soins <ul style="list-style-type: none"> - Sondage sur les normes internationale du travail relatives au travail domestique et de soins - Présentation des normes internationale du travail relatives au travail domestique et de soins - Présentations et interventions concernant des reformes légales se rapportant à l'économie des soins dans les pays arabes
12 h 10-12 h 40	Opportunités offertes par la promotion des droits du personnel d'aide à la personne rémunéré <ul style="list-style-type: none"> - Présentation sur les droits du personnel d'aide à la personne rémunéré - Interventions de parlementaires sur les portes d'entrée pour promouvoir des changements de politique garantissant les droits du personnel d'aide à la personne rémunéré
12 h 40-12 h 45	<i>Pause</i>
12 h 45-13 h 45	Je prends soin de faire ma part : faire progresser l'égalité en matière de travail domestique et de soins au parlement et par son entremise <ul style="list-style-type: none"> - Présentation Table ronde Échange de bonnes pratiques du monde entier Exercice pratique
13 h 45-14 h 00	Conclusions et points clés à retenir